

GRILLE DE COTISATIONS 2024

CATEGORIES Chiffre d'affaires (CA) ou nombre d'équivalents Temps plein (ETP)	MONTANT DE LA COTISATION
Cotisation minimum des membres fondateurs	15 000 €
Cotisation de Groupe CA >100M € ou plus de 250 ETP	20 000€
CA >100M € ou plus de 250 ETP	15 000€
CA 50M - 100M €	12 500 €
CA 25M - 50M €	10 000 €
CA 10M - 25M €	7 500 €
CA 5M - 10M €	5 000 €
Etablissements publics & CCI	5 000 €
CA 2,5M - 5M €	2 500 €
CA 1M - 2,5M €	1 200 €
Universités et grandes écoles publiques	1 500 €
Commissions du film - Territoires (anciens adhérents de Films France)	1 000 €
CA 300k - 1M €	500 €
Associations et collectifs au budget > 500 k €	1 500 €
Associations et collectifs au budget 200 - 500 k €	1 000 €
Associations et collectifs au budget < 200 k €	échange de cotisations ou 0,25% du budget
CA < 300k €	250 €
Entreprise moins d'1 an	150 €
BTS	au cas par cas

NOTES:

Il s'agit de la cotisation minimale. Il est possible de soutenir Ecoprod au-delà du seuil.
Les organismes de **formation**, écoles professionnelles, privés sont sur la même grille que les autres entreprises (en fonction du CA ou ETP)
Les cotisations de l'association Ecoprod ne sont **pas soumises à la TVA.**